

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France

34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanied@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE ROUSSILLONNAIS

21 rue Jean-Baptiste Lulli

66000 Perpignan

aspahr2017@gmail.com

<https://patrimoine-catalan.fr/>

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

**l'église de
Tatzó d'Avall**

Argelès sur Mer



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © ASPAHR - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration de l'église de Tatzó d'Avall !

◆ ◆ LE PROJET

L'église de Tatzó, rachetée et en partie remembrée par l'Association catalane du Patrimoine à l'initiative de M. Francis Noëll, et aujourd'hui propriété de l'ASPAHR, a fait l'objet de 1990 à 2008 de travaux de couverture et de reprise des maçonneries. L'abside de l'église est propriété communale (2025), confiée par convention à l'ASPAHR.

Dans l'immédiat, plusieurs éléments nécessitent des travaux de restauration, comme la couverture du transept, dont deux poutres sont irrémédiablement abîmées par des entrées d'eau et doivent être remplacées, les arases maçonnées ou encore l'obturation des baies pour empêcher l'entrée des volatiles.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Martin-Sainte-Croix de Tatzó d'Avall est un édifice exceptionnel que l'on date du XI^e siècle, même s'il n'est pas cité dans les sources écrites avant le XII^e (1145). C'est un vaste édifice de plus de 25 mètres de long, comprenant une nef couverte d'un berceau surbaissé, mais divisée en deux vaisseaux par une file de supports médians. Elle débouche sur une seule abside, voûtée en cul-de-four. Elle possédait un transept, dont il ne subsiste

que le croisillon sud, voûté sur croisée d'ogives.

La messe annuelle de Saint Martin, dite par les chanoines d'Elne est attestée encore au début du XVIII^e siècle, « selon un usage immémorial » (1709). Le site de Tatzó est important dans l'histoire roussillonnaise, cité dès le IX^e siècle et où apparaît, au XI^e, une famille de seigneurs qui reçoit le titre de vicomte du Roussillon (ou de Tatzó). Ce titre disparaîtra après le legs fait du comté de Roussillon au comte-roi Alphonse d'Aragon en 1172. Un château et une *cellera* sont mentionnés, et une enceinte défensive médiévale est toujours présente autour de l'église.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Cette phase de travaux n'est que la première, puisque l'association propriétaire du site, l'ASPAHR, a pour but de restaurer l'édifice afin qu'il puisse de nouveau être utilisé (restauration intérieure, maçonneries, mise hors d'air, réfection du sol...).

Montant des travaux	21 000 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Octobre 2025

Crédit photos © ASPAHR



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église de Tatzó d'Avall

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102837

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église de Tatzó d'Avall

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐